

SOUTENIR L'ÉCART

Soutenir L'ÉCART, c'est rejoindre un mouvement de solidarité pour une justice plus humaine, donc plus sûre pour toutes et tous.

Chaque geste compte : une adhésion, un don, un parrainage... tout renforce notre action avec les personnes atteintes de trouble mental et confrontées au système pénal et avec leurs proches.

Notre lutte, c'est David contre Goliath ... si vous souhaitez nous rejoindre, la cotisation annuelle est de CHF 30.-.

Parrainer, c'est soutenir durablement le Fonds de défense judiciaire (FDJ) et permettre à des patients sous main de justice d'accéder à une défense, jusqu'à la Cour européenne des droits humains si nécessaire.

L'ÉCART étant reconnu d'utilité publique, les dons sont déductibles fiscalement.

Chaque signe de solidarité est un bol de vitamines pour notre action.

Merci de tout cœur.



Récépissé

Compte / Payable à
CH85 8080 8005 5800 3774 3
L'ECART - Trouble Mental et Prison
Route de Pampigny 25
1143 Apples

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant
CHF

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie Montant
CHF

Compte / Payable à
CH85 8080 8005 5800 3774 3
L'ECART - Trouble Mental et Prison
Route de Pampigny 25
1143 Apples

Payable par (nom/adresse)

0 COTISATION
0 DON
0 FdJ - PARRAINAGE